

PARTAGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

40, rue de Vivenel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

PARTAGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

40, rue de Vivenel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association PARTAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la décomposition du bien immobilier et aux durées d'amortissements pratiquées décrit dans la note I.2 - Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables - de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 3 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 avril 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI

PARTAGE
40 RUE VIVENEL
60200 COMPIEGNE
Téléphone : 03.44.20.92.92
Télécopie : 03.44.20.94.95

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

<u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2019</u>	3
<u>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019</u>	4
<u>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</u>	5
<u>ARRETES LE 31 DECEMBRE 2019</u>	5
<u>I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</u>	9
<u>II – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</u>	10
1 – BILAN ACTIF	10
1-1 Tableau des Immobilisations et des Amortissements.....	10
1-2 Mode et durée d'amortissement	12
1-3 Etat des échéances des créances.....	12
1-4 Valeurs mobilières de placement.....	12
1-5 Produits à recevoir	13
1-6 Charges constatées d'avance	13
1-7 Transferts d'avance aux Programmes : (voir page suivante).....	13
2 – BILAN PASSIF	15
2-1 Tableau de variation des fonds associatifs	15
2-2 Tableau des provisions pour risques et charges	15
2-3 Tableau de suivi des Fonds Dédiés :(voir page suivante)	15
2-4 Etat des échéances des dettes	18
2-5 Détail des Dettes	18
2-6 Détail du poste « Autres dettes »	18
2-7 Produits constatés d'avance :	18
.....	20
<u>III – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	20
<u>IV – AUTRES INFORMATIONS</u>	21
Ressources	21
<u>V - INFORMATIONS RELATIVES AU « COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES »</u>	23
1) Informations Générales :	23
2) Règles et méthodes d'établissement du CER :	23
3) Compléments d'informations relatifs au C.E.R :	25

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

A C T I F	AU 31.12.2019			AU 31.12.2018	P A S S I F	AU 31.12.2019	AU 31.12.2018
	Brut	Amort./Provis.	Net	Net		Montants	Montants
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations Incorporelles & Corporelles					Fonds Propres		
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	0,00	Réserve Statutaire	2 000	2 000
Immeuble rue Vivenel	289 055	126 988	162 067	292 349	Report à nouveau	-74 941	0
Install., agenc. construction Vivenel	236 055	196 131	39 924	10 735	Résultat de l'exercice	288 987	180 848
Installations, agencements divers	32 518	17 743	14 775	22 754	Sous-total	216 046	182 848
Matériel de bureau	4 336	2 048	2 288	0	Réserve pour Projets Associatifs	1 217 966	1 037 118
Matériel informatique	54 524	47 423	7 100	7 188	Sous-total	1 217 966	1 037 118
Logiciels informatiques	366 450	356 479	9 971	15 357	Total I	1 434 012	1 219 967
Matériel audio-visuel	2 076	1 513	563	721	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Mobilier de bureau	11 397	7 256	4 141	3 727	Provision pour Risques & Charges	215 242	37 935
Avances et acomptes	110 412	0	110 412	51 552	Total II	215 242	37 935
Sous-total	1 156 235	755 581	400 654	404 383	FONDS DEDIES		
Immobilisations Financières					Fonds Dédiés sur Dons Manuels	2 022 690	1 615 017
Prets au personnel	0		0	1 771	Total III	2 022 690	1 615 017
Dépôts et cautionnements	2 088		2 088	1 838	DETTES		
Sous-total	2 088		2 088	3 609	Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés		
Total I	1 158 323	755 581	402 741	407 991	Fournisseurs Crédeurs & Factures Non Parvenues	127 458	117 716
ACTIF CIRCULANT					Sous-total	127 458	117 716
Stocks & en-cours					Dettes Fiscales & Sociales		
Stocks	695		695	1 162	Personnel	86 372	84 456
Créances					Organismes sociaux	96 673	86 939
Produits à recevoir	44 230		44 230	55 458	Etat Charges à payer	13 947	14 359
Fournisseurs débiteurs	3 176		3 176	6 444	Sous-total	196 993	185 753
Avance personnel	600		600	600	Crédeurs Divers		
Autres débiteurs	5 661		5 661	9 840	Crediteurs Divers	2 201	2 776
Sous-total	53 667		53 667	72 342	Sous-total	2 201	2 776
Disponibilités					Régularisations		
Placements	2 761 143		2 761 143	2 121 600	Produits reçus d'avance	0	0
Banques	553 585		553 585	336 399	Parrainages et Subventions Reçus d'avance	119 678	133 604
C.C.P.	165		165	165	Transferts à effectuer	0	12 500
Caisses	1 142		1 142	289	Sous-total	119 678	146 104
Sous-total	3 316 035		3 316 035	2 458 453	Total IV	446 329	452 349
Régularisations					TOTAL GENERAL	4 118 274	3 325 268
Charges constatées d'avance	29 751		29 751	12 675			
Transferts d'avance	315 385		315 385	372 644			
Sous-total	345 136		345 136	385 319			
Total II	3 715 532		3 715 532	2 917 276			
TOTAL GENERAL	4 873 855	755 581	4 118 274	3 325 268			

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2019

COMPTE DE RESULTAT 2019

CHARGES	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	PRODUITS	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
60 - ACHATS			PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Achats de Marchandises	467	32	Parrainages Nominatifs et Action	6 186 424	6 285 943
Achats Autres Approvisionnements	23 972	19 858	Dons	331 798	486 342
			Legs	1 169 505	233 894
61 - SERVICES EXTERIEURS			AUTRES FONDS PRIVES : Mécénat	59 344	110 988
Sous-traitance diverse	18 344	5 604			
Locations Mobilières et Immobilières	17 504	3 699			
Entretien et Réparations	35 664	38 117			
Assurances	8 253	8 182			
Documentation	677	1 585	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Divers	0	50	Subventions Affectées aux Programmes	0	280 000
			Subventions d'exploitation	0	0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	130 026	107 986			
Charges de Communication et de Recherche de Fonds	548 430	607 602	AUTRES PRODUITS		
Déplacements, Missions	112 770	107 976	Cotisations	82 675	74 525
Frais postaux	77 480	87 270	Abonnements	18 567	17 892
Services Bancaires	12 438	12 463	Ventes et Prestations diverses	19 204	1 038
Achat Matériel pour Programme	1 124	27 624	Participation aux Frais de Fonctionnement	15	180
Cotisations Autres Organismes	25 169	24 848	Apports de la Réserve pour Projet Associatif	0	0
			Produits Inter Programmes	0	0
63 - IMPOTS ET TAXES			Produits de Gestion Courant	12	6
Impôts et Taxes sur Rémunérations	71 335	70 803			
Autres Impôts et Taxes	7 988	9 051	78 - REPRISES SUR PROVISIONS		
			Report des Ressources Affectées non encore utilisées	1 615 017	1 236 232
64 - CHARGES DE PERSONNEL			Reprises sur Provisions	829	8 875
Rémunérations	811 987	785 089	Reprises sur Réserves Recherche de Fonds	0	0
Cotisations Sociales	345 138	360 986			
Autres Charges de Personnel	416	2 848	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	32 848	15 158
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Transferts aux Programmes et Rembts au Fonds de Soutien	4 770 630	4 711 816			
Transferts Inter Programmes	0	0			
Frais Divers de Gestion	12	121			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Dotations aux Amortissements	25 465	27 513			
Dotations aux Provisions	6 458	6 793			
Engagements à réaliser sur Ressources Affectées	2 022 690	1 615 017			
Total Charges d'Exploitation :	9 074 437	8 642 934	Total Produits d'Exploitation :	9 516 238	8 751 073
			RESULTAT D'EXPLOITATION :	441 802	108 139
66 - CHARGES FINANCIERES			76 - PRODUITS FINANCIERS		
	416	0		19 545	22 474
Total Charges Financières :	416	0	Total Produits Financières :	19 545	22 474
			RESULTAT FINANCIER :	19 129	22 474
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	266	15	Sur Opérations de Gestion	0	805
Sur Exercices Antérieurs	171 678	0	Sur Exercices Antérieurs	0	0
			Affectation Résultat Exercice N-1	0	0
Total Charges Exceptionnelles :	171 944	15	Reprises sur Provisions	0	49 444
			Total Produits Exceptionnels :	0	50 249
			RESULTAT EXCEPTIONNEL :	-171 944	50 234
TOTAL DES CHARGES :	9 246 797	8 642 949	TOTAL DES PRODUITS :	9 535 784	8 823 797
RESULTAT (Excédent)	288 987	180 848	RESULTAT (Déficit)	0	0
TOTAL GENERAL	9 535 784	8 823 797	TOTAL GENERAL	9 535 784	8 823 797

PARTAGE
40 RUE VIVENEL
60200 COMPIEGNE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
ARRETES LE 31 DECEMBRE 2019

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 se caractérisent par les éléments suivants :

Total des Ressources d'exploitation :	9 516 238 €
Total du Bilan :	4 118 274 €
Résultat Net Comptable : (excédent)	288 987 €

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le Compte Emploi des Ressources
- Annexes

Les comptes annuels forment un tout indissociable.

La présentation du Bilan et du Compte de Résultat est faite de manière comparative : en regard des comptes de l'exercice, figurent les comptes de l'exercice précédent.

METHODES GENERALES

L'association arrête ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement n°1999-01 du 16/02/1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que seul ses immobilisations de biens immobiliers étaient décomposables et les durées d'usage retenues sont les suivantes :

Composant	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Gros œuvre	L	60 ans
Façade, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	L	30 ans
Chauffage, Electricité, plomberie	L	20 ans
Agencement	L	15 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

- Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

- Provision pour engagement de retraite :

Elle a été constituée selon la formule suivante :

$$E = S \times M \times (Aa / Af) \times (1+C) \times Pp \times Ps \times (1+t)^n \times (1+i)^{-n} \quad \text{avec :}$$

E = Montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite ;

S = Salaire brut mensuel au 31 décembre de l'exercice ;

M = Nombre de mois d'indemnité qui seront dus lors du départ du salarié, en tenant compte de l'ancienneté future ;

Aa = Ancienneté au 31 décembre de l'exercice (en nombre de mois) ;

Af = Ancienneté totale lors du départ à la retraite (en nombre de mois) ;

C = Taux de charges sociales et fiscales retenu (50%)

Pp = Probabilité de présence dans l'association au moment du départ à la retraite en tenant compte du taux de turn-over moyen des dernières années (10%) ;

Ps = Probabilité de survie en fonction de son sexe et de son âge actuel, calculée d'après la table de mortalité ;

t = Taux de progression salariale annuelle (1%) ;

i = Taux d'actualisation (Zone euro au 31/12/2019 : 0,77%) ;

n = Nombre d'années avant l'âge de la retraite.

En l'absence de convention collective, c'est le barème légal d'indemnité de départ à la retraite qui a été retenu.

- Impôts commerciaux :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

- Effectif :

31 personnes ont été salariées durant l'année 2019 pour un ETP de 23,08 personnes

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – Evénements principaux de l'exercice

Le projet ADEMA – HAITI, cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), qui a débuté le 01/06/2016 et devait se terminer le 31/12/2018, a été prolongé et s'est terminé le 30/06/2019.

Conformément à la convention de financement signée avec l'AFD en 2016, nous avons fait réaliser un audit financier de ce projet par le cabinet Donnadiou & Associés qui avait été retenu en 2017, à l'issue d'une procédure d'appel d'offre.

L'audit est toujours en cours au moment où nous procédons à l'arrêté des comptes et celui-ci fait apparaître, en l'état, des points en suspens pour un montant total de 343 289 €. Ces montants pouvant faire l'objet d'une demande de restitution à hauteur maximum des 50%, part de cofinancement de l'AFD, nous avons inscrit une provision pour risque d'un montant de 171 678 € au 31/12/2019.

La convention de mécénat conclue en 2018 avec l'entreprise Parebrise New-Deal s'est poursuivie sur 2019 et a permis de récolter cette année un total de 52 330 €. L'ensemble des sommes collectées n'ayant pas été totalement encaissées au 31 décembre, un produit à recevoir de 44.230 € a été inscrit dans les comptes.

En novembre 2019, 24 enfants d'Équateur, membres de l'orchestre et de la chorale de notre partenaire l'INEPE, sont venus en France pour une tournée de sensibilisation nationale organisée par Partage, lors des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Cette tournée a généré, notamment, des recettes de billetterie à hauteur de 18 890 €.

Il n'y a pas d'autres événements remarquables significatifs au cours de l'exercice 2019.

2 – Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Nous avons procédé à la décomposition du bien immobilier situé 40 rue Vivenel à Compiègne et appliqué les différentes durées d'amortissements à chacun des composants selon les durées d'usages précisées aux méthodes générales (cf. paragraphes « Immobilisations corporelles »

Le recalcul sur la base de ces nouvelles durées de l'amortissement des différents composants a entraîné un écart de -74 941 € entre le cumul des amortissements annuels inscrits aux précédents exercices et les montants des amortissements applicables suite au changement de méthode. Cet écart a été inscrit en Report à nouveau pour ce montant.

Il n'y a pas eu d'autres modifications aux principes et méthodes comptables utilisés en 2019.

II – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

1-1 Tableau des Immobilisations et des Amortissements

Voir Tableau des immobilisations ci-après

PARTAGE

Exercice clos le 31 décembre 2019

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2019

NATURE	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Immobilisations Nettes au 31/12/2019
	Valeur au 01/01/2019	Acquisition en 2019	Sortie en 2019	Valeur au 31/12/2019	Amortissements au 01/01/2019	Dotations 2019	Sortie Amortiss	Amortissements au 31/12/2019	
<u>Immobilisations Incorporelles :</u>									
Logiciels	400 422,89	0,00	33 972,40	366 450,49	385 065,87	5 385,67	33 972,40	356 479,14	9 971,35
Immobilisations en Cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Immobilisations Corporelles</u>									
Terrain Vivenel	49 411,06	0,00	0,00	49 411,06	0,00	0,00	0,00	0,00	49 411,06
Immeuble Vivenel	289 054,67	0,00	0,00	289 054,67	121 058,18	5 929,38	0,00	126 987,56	162 067,11
Agencements Vivenel	657 228,92	30 770,08	451 943,92	236 055,08	640 245,31	7 829,43	451 943,92	196 130,82	39 924,26
Agencements Divers	66 533,97	0,00	34 015,68	32 518,29	50 029,16	1 729,99	34 015,68	17 743,47	14 774,82
Matériel de Bureau	3 252,99	3 658,25	2 574,98	4 336,26	3 252,99	343,62	1 548,69	2 047,92	2 288,34
Matériel Informatique	120 686,65	3 320,88	69 483,97	54 523,56	113 498,32	3 408,78	69 483,97	47 423,13	7 100,43
Matériel Audiovisuel	5 464,20	0,00	3 387,76	2 076,44	4 743,16	157,70	3 387,76	1 513,10	563,34
Mobilier de Bureau	61 881,15	1 360,87	51 844,74	11 397,28	58 153,93	680,73	51 578,33	7 256,33	4 140,95
Sous Total Immobilisations :	1 653 936,50	39 110,08	647 223,45	1 045 823,13	1 376 046,92	25 465,30	645 930,75	755 581,47	290 241,66
<u>Immobilisations Financières</u>	1 837,80	250,00	0,00	2 087,80	0,00	0,00	0,00	0,00	2 087,80
TOTAL :	1 655 774,30	39 360,08	647 223,45	1 047 910,93	1 376 046,92	25 465,30	645 930,75	755 581,47	292 329,46

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

1-2 Mode et durée d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Logiciel	L	4 à 5 ans
Site internet	L	3 ans
Immeubles (gros œuvre, façade, etc...)	L	15 à 60 ans
Agencements, installation, équipements	L	5 à 30 ans
Matériel de Bureau	L	3 à 5 ans
Matériel informatique	L	3 à 5 ans
Matériel Audio-visuel	L	5 ans
Mobilier de Bureau	L	10 ans

L = linéaire, D = dégressif.

1-3 Etat des échéances des créances

Nature des postes	Montant brut	Echéance à - 1 an	Echéance à 1 an et +
Créances de l'actif immobilisé :			
- Prêts au personnel	0	0	0
- Dépôts et Cautionnements	2 088	0	2 088
Créances de l'actif circulant :			
- Produits à recevoir	44 230	44 230	0
- Avances fournisseurs	3 176	3 176	0
- Avances Personnel	600	0	600
- Autres débiteurs	5 661	5 661	0
Total	55 755	53 067	2 688
Prêts accordés dans l'exercice :	2 500		
Prêts remboursés dans l'exercice :	2 500		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-4 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2019, les placements de l'Association sont constitués de comptes à terme ou comptes sur Livret et de deux contrats de capitalisation.

A la clôture de l'exercice, la valeur des comptes à terme et sur livret est de 1 561 907 € et la valeur des contrats de capitalisation de 1 199 236 €, soit un total de placements de 2 761 143 €.

Les produits financiers comptabilisés dans l'exercice s'élèvent à 19 545 €.

Le contrat de capitalisation présente, quant à lui, une plus-value latente de 10 912 € non constatée comptablement.

1-5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir ont été comptabilisés pour 44 230 €.

1-6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 29 751 €.

1-7 Transferts d'avance aux Programmes : (voir page suivante)

PARTAGE

Exercice clos le 31 décembre 2019

486100 PARRAINAGES & SUBVENTIONS TRANSFERES D'AVANCE

PROGRAMMES	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019
Madagascar ASA	7 500,00	3 334,00
Madagascar BEL AVENIR	12 500,00	12 667,00
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	12 695,00	12 648,00
Burkina KEOOGO	0,00	0,00
Comores MAEECHA	22 341,00	23 139,00
Bénin COLLINES RACINES	14 135,00	15 154,00
Burkina TIN TUA	4 636,00	12 210,00
Madagascar VAHATRA	1 667,00	3 333,00
Honduras COMPARTIR	31 000,00	29 694,00
Brésil AGACC	21 041,67	20 441,00
Equateur INEPE	24 083,33	24 623,00
Equateur SAN JUAN	7 783,25	8 354,00
Vietnam ANH DUONG	4 161,00	5 114,00
Népal BIKALPA	7 591,00	8 537,90
Cambodge BANDOS KOMAR	22 500,00	23 410,00
Thaïlande CPRC	15 417,00	15 740,00
Népal Enfants des Rues	12 650,00	12 435,00
Thaïlande NAKORN	10 138,00	10 397,00
Inde SARD	5 187,00	5 101,00
Haiti ACDED	14 534,00	0,00
Haiti ADEMA	0,00	110,00
Haiti ADEMA COFI AFD	0,00	0,00
Bosnie DUGA	0,00	2 712,00
France GENERATION MEDIEATEURS	680,00	1 166,00
Roumanie RENAITRE	8 333,33	8 633,00
Egypte AHEED	61 016,25	0,00
Palestine IBDA	5 156,58	6 000,00
Liban MOUVEMENT SOCIAL	19 231,08	25 182,00
Liban SESOBEL	26 666,67	25 250,00
TOTAUX	372 644,16	315 384,90

2 – BILAN PASSIF

2-1 Tableau de variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Réserve statutaire	2 000	0	0	2 000
Réserve pour projets associatifs	1 037 118	180 848	0	1 217 966
Report à nouveau	0	0	74 941	-74 941
Résultat de l'exercice n-1	180 848	0	180 848	0
Résultat de l'exercice n	0	288 987	0	288 987
Total	1 219 967	469 835	255 789	1 434 012

L'Assemblée Générale a affecté le résultat n-1 (+180 848 €) à la réserve pour projets associatifs.

2-2 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature de la provision	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provision Engagement de Retraite	37 935	6 458	829	43 564
Provision pour Risques et Charges	0	171 678	0	171 678
Total	37 935	178 136	829	215 242

2-3 Tableau de suivi des Fonds Dédiés :(voir page suivante)

VARIATION DES FONDS DEDIES - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES 2019

PROGRAMMES	RESSOURCES COLLECTE SUR L'EXERCICE	195 - Fonds à engager au début de l'Exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à Réaliser sur nouvelles Ressources Affectées	195 - Fonds restant à engager en Fin d'Exercice
Madagascar ASA	97 186,05	2 304,49	71 116,55	28 373,99	28 373,99
Madagascar BEL AVENIR	245 728,51	64 239,64	243 048,65	66 919,50	66 919,50
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	298 958,00	63 737,31	289 717,11	72 978,20	72 978,20
Burkina KEOOGO	218 978,10	0,00	68 978,10	150 000,00	150 000,00
Comores MAEECHA	418 690,32	65 996,19	414 985,97	69 700,54	69 700,54
Bénin RACINES	277 002,09	0,00	277 002,09	0,00	0,00
Burkina TIN TUA	92 949,93	15 641,20	108 591,13	0,00	0,00
Madagascar VAHATRA	10 621,00	37 130,12	46 138,46	1 612,66	1 612,66
Honduras COMPARTIR	575 274,53	37 006,58	579 568,90	32 712,21	32 712,21
Brésil AGACC	436 329,18	3 036,16	437 613,56	1 751,78	1 751,78
Equateur INEPE	465 273,11	38 448,02	483 185,04	20 536,09	20 536,09
Equateur SAN JUAN	106 453,07	28 974,64	127 277,40	8 150,31	8 150,31
Vietnam ANH DUONG	87 895,09	148 105,64	90 448,74	145 551,99	145 551,99
Népal BIKALPA	241 620,87	96 926,77	220 618,18	117 929,46	117 929,46
Cambodge BANDOS KOMAR	461 395,65	63 461,10	433 697,87	91 158,88	91 158,88
Thaïlande CPCR	248 786,30	20 000,00	268 786,30	0,00	0,00
Népal Enfants des Rues	288 230,12	27 766,38	290 620,13	25 376,37	25 376,37
Thaïlande NAKORN	159 801,73	25 280,33	177 115,02	7 967,04	7 967,04
Inde SARD	150 112,50	89 767,57	113 776,29	126 103,78	126 103,78
Haiti ACDED	215 232,06	33 455,72	178 957,70	69 730,08	69 730,08
Haiti ADEMA	266 060,96	93 628,37	276 944,35	82 744,98	82 744,98
Haiti ADEMA COFI AFD	297,15	169 579,85	169 877,00	0,00	0,00
Bosnie DUGA	40 392,77	0,00	40 392,77	0,00	0,00
France ECSI	397 810,22	0,00	125 310,22	272 500,00	272 500,00
France GENERATION MEDiateURS	19 196,02	10 027,52	20 054,46	9 169,08	9 169,08
Roumanie RENAITRE	166 044,14	20 132,27	156 370,52	29 805,89	29 805,89
Egypte AHEED	396 599,56	51 339,71	403 796,45	44 142,82	44 142,82
Palestine IBDA	111 526,06	8 455,05	117 670,54	2 310,57	2 310,57
Liban MOUVEMENT SOCIAL	460 384,96	2 804,04	463 189,00	0,00	0,00
Liban SESOBEL	496 233,23	68 230,12	501 958,78	62 504,57	62 504,57
Appui Réseaux	10 000,00	10 176,32	5 012,47	15 163,85	15 163,85
Organisation Associée	207 095,90	9 723,04	78 131,01	138 687,93	138 687,93
Fonds dédiés URGENCES	28 341,02	309 642,69	8 876,08	329 107,63	329 107,63
		1 615 016,84	7 288 826,84	2 022 690,20	2 022 690,20

Les Fonds Dédiés ont été prévus par le Règlement du CRC n° 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Inscrits au Passif du Bilan, Ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers, à des projets définis préalablement (Programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Au 31/12/2019, les Fonds Dédiés s'élèvent à 2 022 690 €.

2-4 Etat des échéances des dettes

Nature des postes	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an et - 5 ans	à + 5 ans
- Fournisseurs et rattachés	127 458	127 458	0	0
- Dettes fiscales et sociales	196 993	196 993	0	0
- Autres dettes	2 201	2 201	0	0
- Transferts à effectuer	0	0	0	0
- Produits constatés ou reçus d'avance	119 678	119 678	0	0
Total	446 329	446 329	0	0
- Emprunts souscrits dans exercice	0	0	0	0
- Emprunts remboursés dans exercice	0	0	0	0

2-5 Détail des Dettes

- Comptes Fournisseurs : 76 084 € ;
- Fournisseurs factures non parvenues : 51 374 € ;
- Personnel : 14 581 € ;
- Provision pour Congés à Payer : 71 790 € ;
- Organismes sociaux : 96 673 € ;
- Taxes Diverses : 13 947 €.

2-6 Détail du poste « Autres dettes »

- Réseau RAEE : 2 201 € ;

2-7 Produits constatés d'avance :

- Parrainages et subventions reçus d'avance : 119 678 € (selon détail page suivante)

PARTAGE
Exercice clos le 31 décembre 2019

487200 - PARRAINAGES ET SUBVENTIONS RECUS D'AVANCE SUR PROGRAMMES

PROGRAMMES	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019
Appui Réseaux	0,00	0,00
Donateurs Solidaires	517,00	387,00
Bénin COLLINES RACINES	4 430,00	4 062,00
Bosnie DUGA	400,00	400,00
Brésil AGACC	5 275,00	5 549,00
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	5 224,00	5 133,00
Burkina TIN TUA	1 105,00	1 159,00
Cambodge BANDOS KOMAR	12 054,00	11 879,00
Comores MAEECHA	7 637,00	6 508,00
Côte d'Ivoire MESAD	0,00	0,00
Egypte AHEED	6 846,00	6 279,00
Equateur INEPE	8 640,00	7 264,00
Equateur SAN JUAN	1 079,00	741,00
Fonds dédiés URGENCES	995,00	832,00
France GENERATION MEDIATEURS	184,00	143,00
Haiti ACDED	6 805,00	6 187,00
Haiti ADEMA	8 791,00	7 162,00
Haiti ADEMA COFI AFD	0,00	0,00
Honduras COMPARTIR	13 429,00	10 567,00
Inde SARD	2 772,00	2 997,00
Liban MOUVEMENT SOCIAL	5 573,00	5 113,00
Liban SESOBEL	10 896,00	10 185,00
Madagascar ASA	3 035,00	2 609,00
Madagascar BEL AVENIR	4 664,00	4 889,00
Madagascar VAHATRA	0,00	30,00
Népal BIKALPA	4 626,00	4 414,00
Népal Enfants des Rues	4 584,00	4 333,00
Organisation Associée	0,00	0,00
Palestine IBDA	1 605,00	1 522,00
Roumanie RENAITRE	2 498,00	2 392,00
Thaïlande CPCR	5 123,00	3 801,00
Thaïlande NAKORN	2 198,00	2 084,00
Vietnam ANH DUONG	2 619,00	1 057,00
TOTAUX	133 604,00	119 678,00

III – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 – Ventilation des ressources

- Produits de la Générosité du Public : 80,62 % ;
- Autres Fonds Privés : 0,62 % ;
- Subventions : 0,00 % ;
- Autres Produits : 1,62 % ;
- Reprise des Fonds Dédiés : 16,94 % ;
- Produits Financiers : 0,20 % ;
- Produits Exceptionnels : 0,00 %.

2 – Résultat d'exploitation :

Le Résultat d'exploitation s'élève à +441 802 €.

3 – Résultat financier

Le Résultat financier est excédentaire de +19 129 €.

4 – Résultat exceptionnel

Nature des éléments	Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnels
Opérations de gestion	266	0
Exercices antérieurs	0	0
Affectation résultat n-1	0	0
Provisions	171 678	0
Total	171 944	0

Le Résultat exceptionnel est donc de -171.944 €.

5 – Résultat de l'exercice

Le compte de résultat au 31/12/2019 fait apparaître un excédent de +288 987 €.

IV – AUTRES INFORMATIONS

1 – Engagements donnés et reçus

1-1 Engagements donnés

PARTAGE s'est porté caution solidaire le 23 janvier 2004 auprès de la SCI HINI, pour permettre à notre partenaire, l'Association Coordination Française pour la Décennie d'obtenir un bail de location pour ses locaux situés au 148 Rue du Faubourg Saint-Denis à Paris (75010) et 25 Rue d'Alsace à Paris (75010).

2 – Evaluation des Contributions volontaires en nature

En 2019, les contributions volontaires s'élèvent à : 87 378 €.

Emplois	Montants	Ressources	Montants
Missions Sociales	25 143	Bénévolat	68 194
Frais de Recherche de Fonds	39 474	Prestations en nature	19 184
Frais de Fonctionnement	22 762	Dons en nature	0
Total :	87 378	Total :	87 378

3 - Honoraires

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 13 931 € TTC.

4 - Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, la Vice-Présidente et le Trésorier.

L'association ne verse aucune rémunération ou indemnité à ses dirigeants bénévoles.

5 - Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2019, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 6.204 €.

6 – Politique de réserve

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'Orientation Stratégique.

Le résultat de l'exercice sera systématiquement inscrit en réserves afin de permettre à l'association Partage de financer ses investissements et de disposer de moyens financiers suffisants pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'objectif à terme doit être que le fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transfert aux programmes).

7 – Fonds de roulement

Au 31 décembre 2019, le Fonds de Roulement (Fonds propres – immobilisations nettes + dettes à long terme) est de 1 031 271 € et représente 5,43 mois de fonctionnement courant.

V - INFORMATIONS RELATIVES AU « COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES »

1) Informations Générales :

- Objet social et activités de l'Association.

L'Association a pour but de contribuer à atténuer et si possible à supprimer la souffrance des enfants.

Sa mission est de faire grandir dignement les enfants du monde, en soutenant des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, dans les domaines de l'éducation, la santé et l'alimentation, la protection contre les abus et le développement communautaire.

Partage apporte un appui technique et financier à 30 associations locales d'aide à l'enfance. Ces associations partenaires, acteurs sur le terrain et véritables experts de l'enfance démunie, interviennent dans une vingtaine de pays.

- Evènements significatifs de l'exercice :

Les produits de la générosité du public se sont élevés à 7 687 728 € en 2019, pour 7 006 180 € en 2018 ; soit une augmentation de 681 548 €.

Le Poste « Engagement à réaliser sur Ressources Affectées » (Fonds dédiés aux Programmes) est à fin 2019 d'un montant de 2 022 690 €, en hausse de 407 673 € par rapport à l'exercice précédent.

2) Règles et méthodes d'établissement du CER :

a) Principes généraux d'établissement

Le Compte Emploi des Ressources (CER) au 31 Décembre 2019 a été réalisé à partir des données comptables de l'Association et respecte les principes généraux de la comptabilité.

Il a été établi en conformité avec l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation comptable.

La présentation normée du C.E.R, répond à deux approches :

- Une approche globale par le compte de Résultat.
Le total des débits et crédits du C.E.R est égal au total des débits et crédits du Compte de Résultat.
- Une approche liée à la consommation dans l'année des seules ressources provenant de la générosité du public, y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs.

Les colonnes 3 et 4 du C.E.R ont pour objectif, d'affecter les dons par type d'emplois (Colonne 3) et d'assurer le suivi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures (Colonne 4).

b) Règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du C.E.R

La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « Missions sociales », « Frais de Recherche de Fonds » et « Frais de Fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

- Les charges de conception et d'affranchissement du Reçu Fiscal figurent pour la totalité en Frais de Traitement des Dons, dans la rubrique « Frais de Recherche de Fonds » du C.E.R.
- Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en Missions Sociales, le bulletin du mois de juin (qui contient la synthèse du Rapport Annuel de l'année précédente) est affecté en Frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « Frais de Fonctionnement ».
- Sont également directement intégrées dans la rubrique « Frais de Fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : Frais d'Assemblée Générale, de Conseil d'Administration, Honoraires du Commissaire aux Comptes et de l'Expert-Comptable, Frais Bancaires non ventilés dans les sections Traitement des Dons et Suivi de Programmes, Cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaider ou la réalisation de nos missions sociales, Impôts divers, Frais Financiers, Charges Exceptionnelles et Dotations aux Amortissements et aux Provisions.

Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du C.E.R, suivant les recommandations du Comité de la Charte.

- La section analytique « Suivi des Programmes » est affectée à la rubrique « Missions Sociales » du C.E.R.
- Les frais de la section « Traitement des dons » figurent dans la rubrique « Frais de Recherche de Fonds » du C.E.R.

D'autres sections analytiques ont été affectées dans les rubriques du C.E.R. selon des clés de répartition validées par notre Expert-Comptable.

- La « Direction », le « Service Ressources Humaines », le « Service Informatique » et les « Services Généraux et Activités Annexes » sont affectés pour 60% en Missions Sociales, 20% en Frais de Recherche de Fonds et 20% en Frais de Fonctionnement.
- Les charges d'Administration ont été respectivement réparties pour 25%, 25% et 50% dans les rubriques : Missions Sociales, Frais de Recherche de Fonds et Frais de Fonctionnement.
- Le suivi des parrainages a été affectée à 100% dans la rubrique Missions Sociales

- La Communication a été répartie à raison de 20% et 80% dans les rubriques Missions Sociales et Fonctionnement.
- Les Associations Affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en Missions Sociales, 1/3 en Frais de Recherche de Fonds et 1/3 en Frais de Fonctionnement.

3) Compléments d'informations relatifs au C.E.R :

6) Compléments d'informations relatifs aux emplois

Montant des Emplois financés par les Ressources collectées auprès du Public : (Colonne 3 du C.E.R)

Au cours de l'exercice 2019, les Emplois financés par les Ressources collectées auprès du public ont été les suivants :

- Les **Missions Sociales** à hauteur de 5 741 854 €, représentant **83,54 %** des emplois contre 82,91 % l'année précédente.

La grande majorité des ressources collectées est utilisée au financement (Transferts de fonds) et au suivi de nos programmes, par l'intermédiaire de nos partenaires locaux, acteurs sur le terrain et véritables experts de l'enfance démunie.

Ces associations partenaires mettent en place localement, au bénéfice des enfants, les actions adaptées au contexte et à la culture du pays.

- Les **Frais de Recherche de Fonds** (Appel à la générosité du public, traitement des dons, suivi des parrainages) pour 919 540 € soit **13,38 %** (contre 13,78 %)
- Les **Frais de Fonctionnement** et autres charges (Information et communication, charges financières et exceptionnelles) pour 211 711 € soit **3,08%** (contre 3,32 %)

b) Compléments d'informations relatifs aux ressources.

Les produits de la générosité du public d'un montant de 7 687 728 € sont décomposés de la manière suivante :

Parrainages :	6 186 424 €
Dons :	331 798 €
Legs :	1 169 505 €

% Ressources collectées auprès du Public par rapport aux Ressources Totales de l'exercice :

(Ressources Collectées auprès du Public de la colonne 2 / VI – TOTAL GENERAL de la colonne 2) : **80,62 %**

Solde des Ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées en fin d'exercice (Colonne 4 du CER) : 261 338 €

Soit une augmentation de ce solde par rapport au « Report des Ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées en début d'exercice » de l'ordre de 407 673 €.

c) Compléments d'informations relatifs aux fonds dédiés.

Le report des ressources affectées et non encore utilisées correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2019, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 615 017 €.

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées correspondent à l'emploi en fin d'exercice, des fonds affectés à nos programmes et non utilisés.

Cet emploi permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan. Ils s'élèvent à fin 2019, à 2 022 690 €.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans cette Annexe aux Comptes Annuels (Voir Informations relatives au Bilan, 2-3).

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = Compte de Résultat (1)	Affectation par Emplois des Ressources Collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = Compte de Résultat (2)	Suivi des Ressources Collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		-171 078
1 - MISSIONS SOCIALES	5 742 918	5 741 854	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	7 687 728	7 687 728
1.1 - Réalisées en France	134 363		1 - PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 687 728	
Actions réalisées directement	120 342		1.1 - Dons et Legs collectés	7 687 728	
Versements à d'autres organismes agissant en France	14 021		Dons manuels Non Affectés	126 935	
			Dons manuels Affectés	6 391 288	
1.2 - Réalisées à l'Etranger	5 608 556		Legs et autres libéralités Non Affectés	1 169 169	
Actions réalisées directement	1 248 066		Legs et autres libéralités Affectés	336	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 360 490		1.2 - Autres Produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	937 746	919 540	2 - AUTRES FONDS PRIVES	59 344	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public :	913 446		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés :	24 300		4 - AUTRES PRODUITS	172 866	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :	0				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT & AUTRES CHARGES	365 306	211 711			
		6 873 104			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	7 045 972		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	7 919 938	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	178 136		II - REPRISE DE PROVISIONS	829	
III - ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 022 690		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON ENCORE UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 615 017	
			IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		-407 673
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	288 986		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	9 535 784		VI - TOTAL GENERAL	9 535 784	7 108 977
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		25 465			
VII - Total des Emplois financées par les ressources collectées auprès du public		6 847 639	VI - Total des Emplois financées par les ressources collectées auprès du public		6 847 639
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		261 338
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions Sociales	25 143		Bénévolat	68 194	
Frais de Recherche de Fonds	39 474		Prestations en nature	19 184	
Frais de Fonctionnement	22 762		Dons en nature	0	
Total :	87 378		Total :	87 378	